

A woman with brown hair and glasses, wearing a blue hooded raincoat, is smiling and looking towards the camera. She is holding a newspaper that has a heart drawn on it. The background is a blurred, high-speed shot of a city street with buildings and cars.

DOSSIER SPÉCIAL ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

Pour faire entendre votre voix,

**Pour la défense réelle
de nos métiers**

**et pour l'avenir de l'école,
Action & Démocratie**

**Les enjeux et les dessous
d'une élection décisive**

**Nos revendications, nos actions
et nos votes au CSE**

Reconstruire le syndicalisme dans l'Éducation nationale et remettre l'école debout

**Action & Démocratie, un syndicat indépendant et de proximité,
qui fait entendre la voix du terrain et parie sur l'intelligence.**

**Des personnels résignés et trop
souvent victimes de l'institution
chargée de les protéger !**

**Des professeurs privés des
moyens d'exercer leur autorité**

**Un travail sans cesse alourdi
par des tâches annexes
et des réunions inutiles**

**Des agents contractuels toujours
plus nombreux et surexploités**

**Une hiérarchie et
des organisations syndicales
dans le déni depuis des années !**

... Assez !

Le mécontentement et le mal-être des personnels de l'Éducation nationale sont de plus en plus forts. Ils se font entendre dans les salles de classe, sur les réseaux sociaux et même, fait nouveau, dans les médias où ils commencent à être audibles par l'opinion publique.

Certains se contentent de réclamer, sans aucune conviction et sans la moindre efficacité, toujours plus de moyens comme si cela pouvait suffire à résoudre la crise de l'éducation.

Mais nous autres, qui sommes sur le terrain, savons que la cause première des maux qui nous accablent

est la dénaturation de l'institution, fruit de décennies de réformes insensées auxquelles la plupart des organisations syndicales ne se sont pas opposées avec clarté, quand elles ne les ont pas acclamées pour certaines ou n'y ont pas activement collaboré pour d'autres !

**Il est temps
de tourner la page.
Il est temps
de redresser la barre.
Il est temps pour la profession
de reprendre la parole
si longtemps détournée
par des représentants
qui ne sont plus sur le terrain
ou qui se servent de l'école pour
mener des combats politiques.**

Nous autres, professeurs et personnels de la grande maison encore appelée Éducation nationale, sommes trop occupés à bien faire notre travail pour avoir le temps de passer et de repasser dans les grands médias où, par ailleurs, il n'est pas toléré autre chose que la langue de bois. Nous devons cependant mettre la société tout entière en face de ses responsabilités vis-à-vis de l'instruction des générations futures, et accepter de reprendre publiquement la parole qui a été détournée par des organisations ne représentant qu'elles-mêmes ; nous sommes

ceux qui font tenir l'institution debout, quand tant d'autres la veulent à genoux ; nous maintenons dans l'exercice de nos fonctions et contre vents et marées le minimum de bon sens et d'exigence que notre hiérarchie est prête à sacrifier au nom du « pas de vague » et de « la réussite de tous », slogan absurde qui s'est substitué petit à petit au principe républicain le plus élémentaire et le plus sacré qu'est le devoir d'instruire chacun.

Action & Démocratie n'est pas un syndicat de plus, c'est un syndicat différent.

Nous ne faisons aucune concession à la langue de bois et portons fidèlement les revendications de la profession telles qu'elles s'expriment au quotidien sur le terrain.

Nous couvrons tous les corps des personnels l'éducation en défendant la même conception et en mettant sur la table les vraies difficultés, sans sacrifier les intérêts des uns à ceux des autres. Nous ne payons pas de mots les agents en les appelant à des grèves récurrentes qui les épuisent financièrement et qui n'ont aucun résultat.

Si nous voulons peser et remettre l'institution scolaire sur les rails du bon sens, nous devons à la fois dire les choses et assumer des modalités d'action efficaces pour faire évoluer la situation.

Nous ne le pourrons pas sans vous.

Prenons ensemble et résolument en main la défense de nos métiers !

Relevons la tête !

**SUSCITONS POUR L'ÉDUCATION
NATIONALE
UN NOUVEL ESPOIR !**

Par votre vote au mois de décembre, vous pouvez choisir de mettre fin à l'immobilisme, à l'omerta, à l'impuissance.

Action & Démocratie ne fait pas de politique ni de calculs : nous parlons au ministre avec l'autorité que nous confère la haute idée que nous avons de l'école et de nos métiers.

Dessous et enjeux des élections professionnelles

Pouvoir d'achat en chute de plus de 25% en moyenne depuis 1983

Rémunération principale sans rapport avec nos qualifications

Revalorisation de quelques-uns seulement par des primes pouvant être supprimées du jour au lendemain

Augmentation constante de la charge mais aussi de la pénibilité du travail

Multiplication des services éclatés sur plusieurs établissements

Hiérarchie faisant les yeux doux aux « usagers » et ne respectant pas son « personnel »

Profession dévalorisée, y compris dans la communication ministérielle, et qui n'attire plus !

Ce constat, nous le faisons tous et nous le déplorons, mais beaucoup semblent s'y résigner : plus de la moitié d'entre nous en effet (**environ 587 000 agents sur un corps électoral de 1 023 000 agents environ**) n'a pas participé au scrutin permettant de désigner les membres du CTMEN (Comité Technique Ministériel de l'Éducation nationale) lors des élections professionnelles de 2018 ! La participation aux autres scrutins (CTA, CAPN, CAPA, etc.) a été aussi faible.

Avons-nous donc perdu tout espoir d'améliorer la situation ? Acceptons-nous vrai-

ment qu'elle ne cesse de se dégrader ? Action & Démocratie fait le pari de l'intelligence et ne s'y résout pas. Notre jeune et dynamique syndicat vous propose les moyens et outils afin de tourner la page de décennies d'immobilisme, d'errements, d'impuissance et finalement de résignation ! A chacun de s'en saisir, car c'est de notre réveil collectif que dépend la sauvegarde de l'école autant que c'est par notre résignation qu'elle continuera à se déliter lentement mais sûrement. Tel est le principal enjeu de l'élection de décembre 2022 qui déterminera pour les quatre années à venir, jusqu'en 2026, quelles sont les organisations représentatives au sein de l'Éducation nationale.

Pour l'heure, les syndicats qualifiés de « représentatifs » ne le sont, en réalité, qu'à la faveur d'un scrutin dont la majorité de la profession se désintéresse, à moins qu'elle ne choisisse délibérément de le boycotter. Un tel niveau d'abstention est d'autant plus significatif que nos professions font plutôt partie des plus exemplaires en matière de participation électorale dans les scrutins politiques. Il n'est pas simple d'en interpréter le sens, tant les causes de cette abstention sont nombreuses et complexes. Le premier message que la profession adresse aux organisations qui prétendent les repré-

“ Pour l'heure, les syndicats qualifiés de « représentatifs » ne le sont, en réalité, qu'à la faveur d'un scrutin dont la majorité de la profession se désintéresse, à moins qu'elle ne choisisse délibérément de le boycotter. ”

senter est cependant très clair : elles ne l'ont pas convaincu ; elles n'ont pas démontré leur efficacité ni fourni les preuves suffisantes de leur utilité, notamment pour empêcher la dégradation de nos conditions de travail et l'insupportable dévalorisation de nos métiers qu'elle a engendrée.

Une organisation syndicale n'est pas faite pour se contenter d'informer la profession de la couleur et de la saveur de la sauce à laquelle elle sera assaisonnée avant d'être mangée ! Elle n'est pas davantage faite pour lui faire perdre toute crédibilité en propageant dans l'opinion publique des slogans simplistes, ni pour lui faire perdre toute audience en lançant régulièrement des appels à la grève de moins en moins suivis et qui contribuent à en invalider le principe même ! Pour être utile, une grève des personnels de l'éducation devrait être aussi rare et, pour cette raison, aussi solennelle et aussi impressionnante aux yeux des Français qu'une grève de juges ou de médecins ! Les grèves d'une journée par-ci et d'une autre par-là, que l'on peut qualifier de « rituelles » pour la plupart, n'ont aucune utilité vis-à-vis du ministère ; elles servent souvent à satisfaire une frange très militante et très minoritaire tout en épuisant financièrement la profession ; elles sont par-dessus le marché l'occasion de faire faire au ministère



“ Une organisation syndicale n'est pas faite pour se contenter d'informer la profession de la couleur et de la saveur de la sauce à laquelle elle sera assaisonnée avant d'être mangée ! Elle n'est pas davantage faite pour lui faire perdre toute crédibilité en propageant dans l'opinion publique des slogans simplistes, ni pour lui faire perdre toute audience en lançant régulièrement des appels à la grève de moins en moins suivis et qui contribuent à en invalider le principe même ! ”

de substantielles économies sur le dos des grévistes ! La majorité de la profession ne se fait plus d'illusion en ce domaine. Elle attend autre chose.

C'est pourquoi nous proposons un autre syndicalisme, un syndicalisme intelligent, indépendant et qui fasse enfin respecter la profession, ce qui a pour première condition d'en porter la parole sans la déformer ni la trahir. Un syndicalisme qui ne cède pas au goût immodéré de certains pour cette langue de bois dont le seul but est de masquer l'état déplorable dans lequel l'école se trouve, parce qu'elle a été chargée de mis-

“ C'est pourquoi nous proposons un autre syndicalisme, un syndicalisme intelligent, indépendant et qui fasse enfin respecter la profession, ce qui a pour première condition d'en porter la parole sans la déformer ni la trahir. ”

sions qui ne sont pas les siennes, ainsi que l'état misérable où nos dirigeants veulent mettre les professeurs. Il faut dire les choses clairement et sans tourner autour du pot comme le font tous ceux qui, n'ayant que le mot « réussite » à la bouche, prennent un air étonné ou moqueur quand on prononce les mots « instruction » ou « discipline » dont ils ne veulent plus entendre parler ! Non, l'école n'est pas un service dont les élèves, et leurs parents, sont des usagers ou des clients qu'il faut satisfaire ! Non, l'école n'est pas une garderie où l'on occupe le temps en « activités » sans se soucier de faire vraiment apprendre

quoi que ce soit aux élèves ! Non enfin, le professeur n'est ni un animateur ni un simple exécutant tout juste bon à assister ses élèves dans le face-à-face avec une tablette ou un écran quelconque, comme on s'emploie à le transformer ! **Le premier devoir d'un syndicat de l'éducation digne de ce nom est de défendre une école**

et une éducation dignes de ces noms : Action & Démocratie le fait avec constance au Conseil supérieur de l'éducation où l'on semble entendre la voix des personnels, et notamment des professeurs, pour la première fois !

Un syndicalisme crédible est un syndicalisme indépendant. Indépendant de tout parti politique évidemment, et indépendant vis-à-vis du ministère également. La plupart des syndicats de l'éducation affichent une orientation politique assumée, quand il ne



“ Non, l'école n'est pas une garderie où l'on occupe le temps en « activités » sans se soucier de faire vraiment apprendre quoi que ce soit aux élèves ! Non [...] le professeur n'est ni un animateur ni un simple exécutant tout juste bon à assister ses élèves dans le face-à-face avec une tablette ou un écran [...] ! Le premier devoir d'un syndicat de l'éducation digne de ce nom est de défendre une école et une éducation dignes de ces noms. ”

s'agit pas de l'allégeance à un parti. Pour Action & Démocratie, être de gauche ou de droite, ou encore ni l'un ni l'autre, n'est pas une vertu ; le courage est une vertu ; l'honnêteté est une vertu ; la justice est une vertu ; etc.

Nous ne demandons pas leur carte à nos adhérents, et ne voulons rien savoir de leur orientation politique ou autre : seule compte pour nous l'appartenance à une profession qui suppose elle-même de vraies vertus, celles qui font tenir à bout de bras l'institution

et la maintiennent debout quand tant d'autres, seulement intéressés à faire carrière ou à satisfaire une pulsion de domination, la veulent à genoux et bientôt couchée !

Sur les décharges syndicales

Vous devez savoir comment les choses se passent réellement, et **c'est le rôle d'un syndicat que de vous le dire en toute transparence.** Tout syndicat a besoin de

moyens pour fonctionner, et une partie de ces moyens consiste en temps mis à disposition par l'administration sous forme de décharges et d'autorisations d'absence.

Quelques éléments pour éclairer chacun : 2500 ETP (Équivalents Temps Plein) sont répartis entre le ministère de l'Éducation nationale et celui du supérieur, selon des règles valables pour toute la fonction publique (1 ETP par tranche de 230 agents pour un total de 140000 agents, et 1 ETP par tranche de 650 agents au-delà) ; ce qui donne pour l'Éducation nationale environ 1950 ETP. Leur répartition dépend ensuite du seul scrutin pour désigner les 15 membres du CSA lors des élections professionnelles.

La moitié de ces ETP est distribuée aux organisations ayant au moins un siège au CSA, l'autre moitié à toutes les organisations s'étant présentées à ce scrutin au prorata des voix obtenues, même à celles qui se sont déjà vues attribuées la première moitié des ETP, et qui sont donc servies deux fois. Ce qui explique que certaines organisations, bénéficiaires d'un nombre considérable d'ETP et ne sachant plus quoi faire d'une telle profusion de décharges, les distribuent à n'importe qui pour faire n'importe quoi, **n'hésitant pas à décharger totalement certains collègues** qui iront ensuite fanfaronner et pontifier au ministère sur un métier qu'ils n'exercent plus, se faisant les porte-paroles des demandes les plus extravagantes, des revendications les plus insensées et les plus éloignées des besoins réels.

C'est à eux que l'on doit notamment les « heures de rien » qui prennent la place des enseignements disciplinaires dans les emplois du temps des élèves ; c'est à eux que l'on doit les catastrophiques réformes du collège et

du lycée ; ce sont eux enfin qui hantent colloques, conférences, congrès et autres salons où l'on se gargarise d'innovations, de projets, d'expérimentations les plus grotesques dont tout le reste de la profession doit subir par la suite les conséquences quand elles ont eu le malheur de plaire à un ministre de passage (comme ils le sont tous) et qu'elles deviennent nos obligations de service dès qu'elles ont été gravées dans le marbre de la loi !

La représentativité

La récente loi de transformation de la fonction publique de 2019, dont l'ambition mise en avant est de « simplifier le dialogue social » et de le « rendre plus stratégique », a profondément modifié la cartographie des instances représentatives et a surtout fait évoluer leur compétence. Le nombre de commissions paritaires a été drastiquement réduit (avec notamment la suppression des CAPN par corps sauf pour quelques catégories comme les personnels de direction ou ceux relevant de la 29^{ème} base) mais elles ne sont plus compétentes en matière d'avancement ainsi que de mutation.

Les organisations syndicales qui faisaient croire qu'elles étaient incontournables à ces égards en raison de leur surreprésentation au sein des commissions paritaires n'ont même pas été capables de défendre ce qui était devenu depuis longtemps leur principale raison d'être, pour ne pas dire leur argument de vente. De fait, elles ont été et sont encore d'une surprenante discrétion sur cette réforme qui les prive pourtant de ce qui constituait l'essentiel de leur activité. Pour Action & Démocratie en revanche, cela ne change rien : nous défendons les dossiers qui nous sont confiés directement auprès des services et le plus souvent avec succès

...nous défendons les dossiers qui nous sont confiés directement auprès des services et le plus souvent avec succès car nous faisons le pari de l'intelligence aussi envers nos interlocuteurs de l'administration.

car nous faisons le pari de l'intelligence aussi envers nos interlocuteurs de l'administration.

Ce n'est pas une loi qui rendra le « dialogue social » plus « stratégique » ni plus consistant, mais bien la pratique. La nôtre repose sur le pragmatisme et le bon sens plutôt que sur l'idéologie et les postures. Voilà pourquoi, dans les faits, vous serez toujours bien défendu par Action & Démocratie malgré la réduction du champ de compétence des commissions paritaires.

Il n'en reste pas moins que la transparence dans les opérations de gestion du personnel, et notamment en matière de mobilité, doit être totale et que, pour cette raison, Action & Démocratie exige que soient publiés les barèmes des personnels affectés car il s'agit d'une information indispensable à tout point de vue que la nouvelle gestion de la mobilité par la seule administration soustraie de façon illégitime et préjudiciable aux personnels et à ceux qui les conseillent.

Action & Démocratie vient en outre de remporter une victoire importante au Conseil d'État pour tous les personnels en obtenant la suspension de la circulaire fixant les lignes directrices de gestion ministérielle relatives à la mobilité.

Notre action permet désormais aux organisations syndicales non « représentatives » au sens de la loi (c'est-à-dire à toutes celles

n'ayant pas au moins un siège au CSA ministériel ou de proximité) de pouvoir être sollicitées par les personnels qui contestent une décision d'affectation pour les accompagner, possibilité que l'administration avait réservée aux seuls syndicats dits « représentatifs » de façon totalement incompréhensible, et même inconstitutionnelle.

Nous avons saisi le Conseil constitutionnel à ce sujet et celui-ci nous a donné entièrement raison dans sa décision n°2022-1007 QPC du 5 août 2022 en déclarant non conforme à la Constitution l'article 14bis de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, dans sa rédaction issue de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, et de l'article L.216-1 du code général de la fonction publique, dans sa rédaction issue de l'ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021 portant partie législative du code général de la fonction publique.

En résumé, le gouvernement avait octroyé un privilège exorbitant sous la forme d'un monopole donné aux syndicats dits représentatifs en contraignant les agents qui voulaient contester une décision d'affectation, d'avancement ou de promotions, à faire appel exclusivement à eux.

De ce fait, la notion de syndicat représentatif peut désormais être restaurée dans la plénitude de son sens : celui d'un syndicat qui représente vraiment les personnels, défend réellement leurs intérêts et la haute idée que chacun d'eux se fait de sa mission.

Grâce à notre action, ce monopole est terminé : il est désormais possible pour tous de choisir en totale liberté le syndicat auquel ils souhaitent confier la défense de leurs intérêts.

Ainsi, entre la modification des compétences des commissions paritaires et la possibilité pour tout syndicat, qu'il soit « représentatif » ou non au sens de la loi, d'accompagner tous les personnels désirant contester une décision relative à leur affectation ou leur avancement, les cartes sont rebattues et les organisations qui s'en vantaient ne peuvent plus se prévaloir d'un monopole ou d'un privilège qu'elles n'ont plus.

De ce fait, la notion de syndicat représentatif peut désormais être restaurée dans la plénitude de son sens : celui d'un syndicat qui représente vraiment les personnels, défend réellement leurs intérêts et la haute idée que chacun d'eux se fait de sa mission. **C'est l'ADN d'Action & Démocratie.**

Nous tenions à vous informer des enjeux aussi bien que des dessous de ces élections, auxquelles il est indispensable que la profession participe massivement et de façon

éclairée : **une représentativité cohérente et fidèle à la réalité de notre profession est urgente, le pluralisme est aussi vital dans le champ du dialogue social que dans celui du débat démocratique.** Il y va, en outre, du sort de l'école républicaine, si mal défendue jusqu'à présent contre le véritable rouleau-compresseur des pédagogistes de tous bords et de leurs relais dans la haute administration.

Avec Action & Démocratie, vous avez la possibilité de vous faire entendre et de faire exister le syndicalisme indépendant : prenez connaissance de nos positions et déclarations afin de vous faire votre opinion, n'hésitez pas à y contribuer. Suivez notre actualité sur internet et dans nos lettres d'informations. Contactez-nous si vous voulez en faire plus pour défendre l'idée de l'instruction républicaine que nous partageons.

Et surtout, n'oubliez pas de voter et faire voter vos collègues à ces élections professionnelles de 2022, si décisives pour l'avenir de l'école et de nos métiers qu'il ne s'agit plus seulement de défendre mais qu'il faut désormais reconstruire !



Comité Social d'Administration ministériel : saisissons l'opportunité de changer enfin de cap !

Casse du métier ! Déclassement salarial !

Conditions de travail dégradées !

Professions très fortement dévalorisées !

Découragement et résignation des personnels !

Institution déboussolée ne soutenant plus ses agents !

...Voilà le désastreux bilan de décennies de réformes insensées.

Mais c'est aussi celui des syndicats qui les ont applaudies ou qui n'ont pas su s'y opposer ni défendre avec clarté et conviction une profession dont les aspirations les plus profondes et les revendications les plus élémentaires sont constamment ignorées !

Action & Démocratie veut remettre enfin le bon sens et le sérieux au cœur des revendi-

cations des personnels ! Ne laissons plus une bureaucratie syndicale nous offrir en pâture à la bureaucratie ministérielle ainsi qu'à la voracité des gestionnaires.

**Reprenons en main la défense de nos métiers et d'une école digne de ce nom !
En 2022, reprenons espoir et reconstruisons ensemble le syndicalisme enseignant.**

**Pour faire entendre la parole
de ceux qui font l'école,**

**Pour en finir avec l'impuissance et
des décennies d'immobilisme,**

**Pour rompre avec les vaines
postures et la langue de bois,**

**Pour promouvoir un syndicalisme
indépendant et de proximité,**

**Pour que chacun retrouve sa place
afin de permettre une
transmission efficace des savoirs,**

Pour reconstruire l'école...

**...À l'élection pour
le Comité Social
d'Administration ministériel,
sans hésitation,
je vote pour
Action & Démocratie !**

Nos revendications

→ Pour des agents respectés et convenablement rémunérés

En 1990, un enseignant au 7^{ème} échelon de la classe normale gagnait trois fois le smic ; il en gagne à peine plus d'une fois et demie en 2022 !

La désindexation du point d'indice de l'inflation depuis 1983, puis son gel quasi-continu à partir de 2010, ont conduit à une situation désastreuse qui place le salaire des enseignants de France parmi les plus bas d'Europe, après le Portugal.

Tous les métiers de l'Éducation nationale sont concernés : les agents gagnent aujourd'hui seulement 72 % du salaire des actifs ayant un diplôme équivalent.

Le ministre élude constamment le sujet et nous paye de mots.

De qui se moque-t-on ? Qui accepterait d'être si qualifié... et si mal payé ?

Action & Démocratie réclame

- Une revalorisation réelle et immédiate de toutes les catégories, par l'augmentation du nombre de points d'indice à hauteur de 20 % par échelon.
- Le déroulement d'une carrière complète sur trois grades, grâce notamment à l'assouplissement des critères permettant d'accéder à la Classe exceptionnelle.
- La promotion automatique à l'échelon spécial de la Classe exceptionnelle après trois ans d'ancienneté au 4^{ème} échelon de ce grade.
- L'intégration de l'indemnité de résidence au traitement et la création d'une véritable indemnité de logement.
- Le rétablissement de la catégorie des bi-admissibles.
- Une révision des services tenant compte de la charge réelle de travail alourdie par la multiplication insidieuse des tâches.
- Un aménagement de l'entrée dans le métier pour les professeurs stagiaires, en limitant leur temps de présence devant les élèves à 2/3 des obligations réglementaires de service de leur corps.
- Une augmentation conséquente de la participation de l'employeur à la protection sociale complémentaire, avec la possibilité pour chacun de choisir librement sa mutuelle.
- La mise en place de services allégés pour les personnels approchant de l'âge légal de départ en retraite.

→ Pour reconstruire l'école

La crise de l'école, qui a éclaté au grand jour cette année avec un déficit de recrutement de professeurs jamais atteint, est d'abord une crise des valeurs.

Sous l'influence de militants bénéficiant de la complaisance de ministres de passage, l'institution a été dénaturée et défigurée. Une même « politique éducative » démagogique, promettant à tous une « réussite » totalement déconnectée du travail et de l'effort, n'a fait que creuser les inégalités qu'elle prétendait combattre et détériorer le fonctionnement de l'institution à tous les échelons.

Il faut revenir au bon sens pédagogique, exiger que chacun reste à sa place et cesser de flatter inconsidérément ceux qu'on appelle à tort des « usagers ».

Action & Démocratie réclame

- Un retour à des diplômes crédibles, avec des épreuves finales nationales et anonymes, l'arrêt du contrôle continu et des évaluations par compétences.
- La suppression des cycles et le rétablissement du redoublement parmi les mesures permettant aux élèves ayant des difficultés de ne pas continuer à les accumuler.
- L'abrogation de la réforme du collège ainsi que de celles du lycée et du baccalauréat.
- Le maintien d'un enseignement professionnel scolaire afin que les élèves ayant choisi la voie professionnelle ne soient pas réduits à être de simples producteurs-consommateurs.
- La priorité à l'acquisition des bases dans une école primaire enfin délivrée des lubies « pédagogistes » autant que du leurre du « numérisme ».

→ Pour être une force de proposition dans un dialogue social renouvelé

La plupart des agents de l'Éducation nationale, personnels enseignants aussi bien que personnels administratifs et d'éducation, sont des cadres ou des agents d'encadrement. Ils doivent être non seulement rémunérés, mais aussi traités et employés comme tels.

Action & Démocratie veut redonner au dialogue social tout son sens et refuse que le rôle d'un syndicat se borne à prendre connaissance des projets du ministère, que ce soit pour les approuver ou pour s'y opposer systématiquement, cette dernière posture ayant fait la preuve de son inefficacité.

Pour que la profession soit entendue, il faut d'abord qu'elle soit écoutée !

Action & Démocratie réclame

- Une réforme complète du fonctionnement et de la composition du Conseil supérieur de l'éducation, pour en faire le « Parlement de l'éducation » à l'intérieur duquel la voix des professeurs pourra s'exprimer avec force.
- La restitution aux Commissions Administratives Paritaires des compétences qui leur ont été retirées en 2019 par la loi de transformation de la fonction publique, afin que les mutations et les promotions se fassent à nouveau en toute transparence.
- Une répartition plus équitable des moyens de fonctionnement attribués par l'État aux syndicats, afin de permettre le pluralisme, aussi vital pour le dialogue social que le débat pour la vie démocratique.

Nos candidats pour vous représenter au Comité Social d'Administration

CHICHE René	Agrégé	Aix-Marseille
VINSARD Sylvie	PLP	Lille
FAUCHER Matthieu	PE	Orléans-Tours
BOUVIER Laurent	Certifié	Reims
ROBERT Sylvie	EPS	La Réunion
GIRARD Marie	Agrégé	Paris
BENABID Saliha	PLP	Créteil
DONNETTE Martine	PE	Amiens
DUCROND Lydie	CPE	Lille
BENYOUCEF Majid	Certifié	Versailles
ALIVON Julie	AAEN Administratif	Toulouse
DENIS-CLEMENT Souad	Contractuel	Lille
JOHANN VOR DER BRUGGE Frantz	Agrégé	Paris
YASSER Khalid	PLP	Nancy-Metz
TAUS Marie-Ange	PERDIR	Montpellier
PREVOT Sylvie	Certifié	Besançon
GODIVEAU Katy	PE	Nantes
PARAUT Marie	AESH	Lyon
SPICHER Anne	Agrégé	Strasbourg
GUILLON OLLIER Nadège	PLP	Montpellier
BIEL Cédric	Certifié	Lyon
MADY Sophie	PSY-EDUC	Versailles
JANNOT Christine	PLP	La Réunion
FEUILLET Wissam	Agrégé	Dijon
AMANCIO Daniela	PE	Versailles
LAVILLE Henri	Certifié	Normandie
DECK Caroline	ADJAENES Administratif	Strasbourg
PELLEGRINI Pierrette	PLP	Nice
ROCHET Sandra	Agrégé	Nouvelle Calédonie
REVOL Sandrine	Certifié	Grenoble



Pour éclairer votre choix...

Afin que chacun vote pour l'organisation de son choix de la façon la plus éclairée, il ne suffit pas de s'en remettre à des communiqués formulant de vagues revendications qui n'ont, la plupart du temps, aucune chance d'être satisfaites pour cette raison. C'est au pied du mur que l'on voit le maçon et c'est dans le détail des discussions sur les textes soumis au Conseil supérieur de l'éducation par l'administration que l'on peut juger des positions des uns et des autres.

Dans cette instance comme dans toutes celles où nous siégeons, **Action & Démocratie fait entendre les préoccupations et les exigences de ceux du terrain sans langue de bois.** Retrouvez dans notre lettre d'information toutes nos déclarations au Conseil supérieur de l'éducation, les vœux et les amendements déposés par Action & Démocratie, nos votes sur les textes présentés par l'administration ou sur les amendements présentés par d'autres organisations ainsi que le résultat détaillé des votes qui est souvent édifiant.

Vous découvrirez ainsi que **la plupart des syndicats jusqu'à présent « majoritaires » ont voté contre, se sont abstenus ou bien ont refusé de prendre part au vote** lorsque nous avons déposé des amendements sur des sujets importants comme le redoublement, la suppression du chef d'œuvre et de la co-intervention dans l'enseignement professionnel, la suppression du contrôle continu et l'exigence d'une véritable harmonisation au baccalauréat, le bilan de l'EMC, etc.

Mais, **de tous ces votes, le plus édifiant reste celui portant sur notre « Amendement Samuel Paty » (voir tableau ci-contre)** par lequel Action & Démocratie exigeait la réécriture de l'article 1^{er} de la loi Blanquer qui, en l'état, soumet le respect dû aux personnels à l'exemplarité et l'engagement de ces derniers !

Texte de notre amendement, dit « Amendement Samuel Paty » tendant à restaurer l'autorité du professeur et le respect qui lui est dû sans condition (cf. notre dossier complet sur l'Amendement Samuel Paty dans Le Pari de l'intelligence numéro 2, février 2021 et sur notre site web) :

À l'article L.111-3-1 du code de l'éducation, remplacer : *L'engagement et l'exemplarité des personnels de l'éducation nationale confortent leur autorité dans la classe et l'établissement et contribuent au lien de confiance qui doit unir les élèves et leur famille au service public de l'éducation. Ce lien implique le respect des élèves et de leur famille à l'égard des professeurs, de l'ensemble des personnels et de l'institution scolaire.*

...par le texte suivant : *Les personnels de l'éducation nationale sont chargés par l'État d'une mission de service public qui implique le respect des élèves et de leur famille à l'égard de l'autorité des professeurs dans la classe et à l'égard de l'ensemble des personnels dans l'établissement. Ce respect contribue au lien de confiance qui unit les élèves et leur famille au service public de l'éducation.*



Résultats du vote

Groupe	Résultat
A&I-UNSA	Contre
Alternative	Abstention
APEL	Contre
CFDT	Refus de vote
Action & Démocratie	Pour
CGT	Refus de vote
CGT-FO	Refus de vote
CNEA	Refus de vote
FAGE	Abstention
FCPE	Contre
FEP-CFDT	Refus de vote
FERC-Sup-CGT	Contre
FNEC-FP-FO	Refus de vote
FSU	Refus de vote
La Ligue de l'Enseignement	Contre
MAIRES	Refus de vote
PEEP	Contre
SE-UNSA	Refus de vote
SGEN-CFDT	Refus de vote
SNASUB-FSU	Refus de vote
SNALC	Pour
SNCEEL	Contre
SNEC-CFTC	Refus de vote
SNEP-FSU	Refus de vote
SNES-FSU	Refus de vote
SNESUP-FSU	Refus de vote
SNIA-IPR-UNSA	Refus de vote
SNPDEN-UNSA	Refus de vote
SNPTES	Abstention
SNUIPP-FSU	Refus de vote
SOLIDAIRES	Contre
SPELC	Abstention
SUD Education	Contre
UNEF	Refus de vote
UNSA Education	Contre
UNSEN-CGT	Refus de vote

Pour reconstruire le syndicalisme, Action & Démocratie fait le PARI de l'intelligence

Découvrez nos revues d'analyses et de réflexions :
des dossiers riches, des articles qui font référence sur des sujets qui nous concernent tous.

La revue d'Action & Démocratie est disponible
en version téléchargeable sur www.actionetdemocratie.com
ainsi qu'en version papier dans toutes les bonnes... salles de profs !



Découvrez aussi nos
guides thématiques
et publications dédiées,
remplies d'informations
très utiles.

Secrétariat national

9 Rue de de la Charente

68270 WITTENHEIM

tél. **09 50 88 61 54**

ou **07 71 78 84 52**

adnational@actionetdemocratie.net

www.actionetdemocratie.com



Pour mieux nous connaître,
nous contacter et
pour nous rejoindre :





Action & Démocratie

Action & Démocratie un syndicat neuf une voix différente

Qui croit encore
dans l'éducation ?

Vous, et A&D !

A&D, le syndicat
qui pense
qu'éduquer
reste la meilleure
des idées.



DU 1^{er} AU 8 DÉCEMBRE 2022, ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Elles permettent de renouveler les instances où sont défendus vos intérêts.

Votez pour une éducation digne de ce nom ! Choisissez l'efficacité !

Votez Action & Démocratie/CFE-CGC